

## Fiche de demande d'aide financière

ED n° 224 CLI

Nom :

N° étudiant.e :

Prénom :

Unité de recherche :

Courriel :

Tél. :

Plafonds du système forfaitaire d'aide à la mobilité : France : 400,00 euros - Europe : 600,00 euros - hors Europe : 700,00 euros

Nombre de demandes d'aide à la mobilité autorisé par année civile : 2

L'école doctorale ne rembourse les frais de taxi que si son utilisation est justifiée : pas d'accès aux transports en commun par exemple.

Lorsque le montant attribué par l'ED CLI est insuffisant, une demande de financement supplémentaire peut être adressée au responsable de l'unité de recherche de rattachement du doctorant. Si sa décision est favorable, il en informe l'ED CLI qui prendra en charge la totalité des frais. L'ED CLI se fera rembourser par la suite par l'unité de recherche.

Titre du colloque,  
congrès... :

Du                      au

Lieu :

**PIÈCES DU DOSSIER (À DÉPOSER IMPÉRATIVEMENT  
AVANT LA DATE DU COLLOQUE...)** :

- formulaire de demande d'aide ;
- le courriel d'acceptation de la communication ;
- le avis favorable du directeur ou de la directrice de recherche ;
- un devis prévisionnel ;
- un RIB.



**PIÈCES DU DOSSIER À DÉPOSER APRÈS LA TENUE DU  
COLLOQUE...** :

- l'attestation de participation au colloque ;
- le tableau récapitulatif des dépenses ;
- les justificatifs des dépenses.

Coût total :

Montant sollicité auprès de l'ED :

Aide accordée par l'ED :

Date de la décision du Conseil :

Signature du  
directeur de l'ED :